

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 357 publiée le 16 octobre 2012

LE 3 NOVEMBRE, LE CARDINAL CAÑIZARES CONSACRERA LA PACIFICATION LITURGIQUE À SAINT-PIERRE DE ROME : UN EXEMPLE POUR NOS ÉVÊQUES

« Étant donné le statut et la stature de Cañizares, on pourrait avancer que, symboliquement parlant, la décision d’octroyer cette messe en la Basilique vaticane à cette date et au démarrage de l’Année de la Foi avec pour célébrant l’homme en charge de la liturgie au Vatican, l’homme dont le surnom est “ le petit Ratzinger ”, est ce que Rome peut faire de mieux pour s’approcher de la célébration de la messe traditionnelle par le pape sans que le pape ne célèbre lui-même. » (Robert B. Moynihan, *The Vatican Report*, n° 28, 12 octobre 2012)

Alors que le *Cœtus Internationalis Summorum Pontificum* (CISP) vient d’annoncer les détails de la journée de clôture du pèlerinage *Una cum Papa nostro*, le vaticaniste américain Robert Moynihan donne à l’identité du célébrant de la messe de clôture, le samedi 3 novembre à 15 heures, à Saint-Pierre de Rome, toute sa valeur : c’est en effet rien moins que le Préfet du Culte Divin, le gardien de l’esprit de la liturgie romaine, le cardinal Antonio Cañizares Llovera, qui officiera.

Nous vous proposons cette semaine nos réflexions sur cet événement.

I - LA FAMILLE *SUMMORUM PONTIFICUM* RASSEMBLÉE

L’abbé Claude Barthe, aumônier du pèlerinage, donne à l’événement et tout particulièrement à la participation du Préfet du Culte Divin, une couleur familiale. Voici ce qu’il déclarait la semaine dernière à nos confrères de [Riposte catholique](#) :

« Compte tenu des fins spirituelles de cette célébration dans la Basilique Vaticane, le fait que le célébrant soit le cardinal Antonio Cañizares Llovera est particulièrement émouvant. On sait en effet que cette messe a pour but :

- d’offrir une messe en forme extraordinaire d’action de grâces et de soutien filial au Saint-Père pour le 5ème anniversaire du *Motu Proprio Summorum Pontificum* ;
- de manifester l’amour de l’Église et leur fidélité au Siège de Pierre des participants ;
- d’apporter visiblement à la nouvelle évangélisation que le Saint-Père entend promouvoir avec l’Année de la Foi, la coopération de la liturgie traditionnelle.

« Or la qualité du célébrant, qui est le responsable de la liturgie romaine au nom du pape, donne à cet hommage un relief particulier. Le cardinal Cañizares a en effet déjà célébré maintes fois et en divers lieux la messe en forme extraordinaire, notamment pour des ordinations sacerdotales, la plupart du temps à la demande de communautés Ecclesia Dei mais aussi pour les Franciscains de l’Immaculée, et ce avec toujours beaucoup de bienveillance.

« Mais il y a plus aujourd’hui : cette messe auprès du Tombeau de Pierre sera certes solennelle, mais elle sera aussi “ populaire ”. C’est en effet la foule de tous ceux qui, grâce au *Motu Proprio Summorum Pontificum*, peuvent bénéficier dans leur propre paroisse de la messe en forme extraordinaire - prêtres de paroisses, fidèles et séminaristes diocésains - , qui se retrouvera autour du cardinal Cañizares, lequel sera ce jour-là, en tant que délégué du Saint-Père pour la liturgie, un peu comme son “ curé ” universel. Prêtres, fidèles et séminaristes chanteront la messe De Angelis à Saint-Pierre de Rome comme ils le font, ou devraient pouvoir désormais le faire, chaque dimanche dans leur propre paroisse.

« Pour qui connaît le caractère sensible et affectueux du cardinal, outre le credo liturgique reconnaissant que ce “ *petit peuple Summorum Pontificum* ” viendra apporter auprès du Saint-Père, cette célébration autour de Don Antonio prend la couleur d’une chaleureuse réunion de famille. »

Nous ne savons pas combien de fidèles répondront présents à l’appel des organisateurs du pèlerinage. Ils auraient peut-être eu accès à un plus grand nombre de catholiques habitués à se mobiliser s’ils étaient passés par les circuits, bien rodés, des instituts et communautés Ecclesia Dei. En tout cas, leur positionnement *Una cum Papa nostro* - la messe dans les paroisses, au contact de la forme ordinaire, pour une vraie réconciliation des fidèles et l’enrichissement mutuel des deux formes du rite romain - méritait d’être affirmé clairement et c’est sans doute ce qui a décidé le cardinal Cañizares à accepter leur invitation.

Oui, une nouvelle famille catholique est née le 7 juillet 2007 et elle enverra ses représentants à Rome le 3 novembre prochain.

II - LE PRÉCÉDENT DU 24 MAI 2003

Le 24 mai 2003, un coup de tonnerre avait éclaté dans le ciel grisâtre du post-Concile : un cardinal de la Curie romaine célébrait la liturgie traditionnelle dans une Basilique majeure devant plus de 2000 fidèles. Nous avons fait allusion à cette messe du cardinal Castrillón Hoyos, alors Préfet pour le Clergé et Président de la Commission Ecclesia Dei, dans notre [lettre 354](#) mais il est bon d’y revenir tant elle marqua les esprits urbi et orbi, et prépara les actes pacificateurs posés par Benoît XVI depuis 2007 (le Motu Proprio et la levée des excommunications des évêques de la Fraternité Saint-Pie X).

Preuve de l’importance de ce précédent de 2003 : c’est sur le site de l’agence DICI, dépendant de la Fraternité Saint-Pie X, que l’on peut lire l’homélie prononcée ce jour-là par le cardinal Castrillón Hoyos et dont nous vous livrons en annexe le passage consacré au “ vénérable rite de Saint Pie V ”. Dans cette allocution mémorable, le cardinal colombien y avait notamment rappelé « les fruits de sainteté que le Peuple chrétien a obtenu de la Sainte Eucharistie dans le cadre de ce rite ».

De même, comme prophétisant le futur Motu Proprio de Benoît XVI, il soulignait que « l’ancien rite romain conserve donc dans l’Église son droit de citoyenneté au sein de la multiformité des rites catholiques tant latins qu’orientaux. Ce qu’unit la diversité de ces rites, c’est la même foi dans le mystère eucharistique, dont la profession a toujours assuré l’unité de l’Église, sainte, catholique et apostolique. »

Le cardinal Cañizares a déjà eu, lui aussi, des paroles inspirées à propos de l’usage du missel du Bienheureux Jean XXIII.

Dans la préface espagnole qu’il a donnée au livre de don Nicola Bux sur la réforme de Benoît XVI (*La reforma de Benedicto XVI - La liturgia entre la innovación y la tradición*, Ciudadela Libros, 2009), il soulignait ainsi la portée universelle du geste du pape : « La volonté du pape n’a pas été uniquement de satisfaire les fidèles de Mgr Lefebvre, ni de se limiter à répondre aux justes désirs des fidèles qui se sentent liés, pour des motifs divers, à l’héritage liturgique représenté par le rite romain, mais bel et bien d’offrir à tous les fidèles la richesse de la liturgie de l’Église, en permettant la découverte des trésors de son patrimoine liturgique aux personnes qui les ignoraient encore. »

Certains reprochent au cardinal Cañizares de diriger son dicastère comme Benoît XVI dirige la Curie, en préférant toujours proposer qu’imposer. Mais la bienveillance de l’un vaut celle de l’autre vis-à-vis du peuple des paroisses qui demande la forme extraordinaire. C’est auprès d’un père accueillant pour tous les catholiques que se retrouveront les pèlerins le 3 novembre à Rome : l’un et l’autre, comme le disait jadis le cardinal Ratzinger à Fontgombault, ne souhaitent pas que chacun aille dans la paroisse « de son choix » (même si le Motu Proprio prévoit aussi les paroisses personnelles pour la forme extraordinaire), mais plutôt que chacun puisse trouver toute la tradition et la richesse de l’Église dans sa propre paroisse.

III - ET EN FRANCE ?

Pendant ce temps, la première vague d’évêques français a terminé ses visites ad limina et les deux suivantes se préparent (du 12 au 22 novembre pour les Provinces ecclésiastiques de Lille, Reims, Paris, Besançon, Dijon, ainsi que les diocèses de Strasbourg et Metz, le diocèse aux Armées et les Orientaux ; du 23 novembre au 3 décembre, pour les Provinces de Clermont, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse).

Peu de choses ont encore été écrites sur ces visites même si on sait :

- que les évêques ne passent pas obligatoirement à la Commission Ecclesia Dei (seuls deux sur trente-deux l’auraient fait lors de la première vague) même si ses compétences sont abordées lors de leur venue à la Doctrine de la Foi,

- qu'il est surtout question des relations avec la Fraternité Saint-Pie X lors de ce passage à la Doctrine de la Foi comme l'a indiqué [Mgr Dagens](#), évêque d'Angoulême réfractaire au Motu Proprio, au micro de Radio-Vatican.

Autrement dit, la demande paroissiale de la forme extraordinaire n'intéresse guère nos pasteurs. Ce qui est peu encourageant pour les fidèles demandeurs de la forme extraordinaire de la messe comme pour ceux en bénéficiant dans des conditions indignes (comme à Sens, le cinquième dimanche du mois !). Cependant, le pape a remis les points sur les i en invitant chacun de nos prélats, le vendredi 21 septembre 2012 à « défendre l'unité de l'Église tout entière (CIC, can. 392 § 1), dans la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée » même si, en son sein, « s'expriment légitimement des sensibilités différentes qui méritent de faire l'objet d'une égale sollicitude pastorale ». Comment ne pas y voir, outre peut-être les néo-catéchumènes et l'Emmanuel, une allusion directe à ce *Peuple Summorum Pontificum* dont la sensibilité peine à être prise en compte dans les paroisses alors que, selon tous nos récents sondages, elle concerne pas loin de la moitié des fidèles pratiquants ?

De nombreux évêques français ont déjà célébré la messe traditionnelle, ce n'est pas l'objet de notre commentaire que de le nier, mais combien l'ont fait dans cet état d'esprit familial mis en avant par l'abbé Barthe au sujet du cardinal Cañizares, c'est-à-dire en la considérant comme toute naturelle dans l'église paroissiale ou cathédrale, comme elle est toute naturelle à Saint-Pierre de Rome ?

ANNEXE

Extrait de l'homélie du cardinal Castrillón Hoyos le 24 mai 2003 à Sainte-Marie-Majeure

[...] Aujourd'hui une coïncidence providentielle nous permet de rendre son culte à Dieu en célébrant le divin Sacrifice selon le rite romain qui prit forme dans le Missel dit de Saint Pie V ; ses dépouilles mortelles reposent justement dans cette Basilique. Voilà la troisième figure, bien présente à cette célébration.

Vous-mêmes, très chers fidèles, particulièrement sensibles à ce rite qui a constitué pendant des siècles la forme officielle de la Liturgie romaine, vous avez pris l'initiative de cette célébration d'aujourd'hui. Et j'ai été heureux de pouvoir répondre à cette demande qui va bien au-delà du nombre que vous êtes tant parce qu'elle était motivée par une dévotion filiale au Saint-Père, à l'approche du vingt-cinquième anniversaire de son Pontificat, et tant pour reconnaître les fruits de sainteté que le Peuple chrétien a obtenu de la Sainte Eucharistie dans le cadre de ce rite.

On ne peut pas considérer que le rite dit de Saint Pie V soit éteint, et l'autorité du Saint-Père a exprimé son accueil bienveillant envers les fidèles qui, tout en reconnaissant la légitimité du rite romain renouvelé selon les indications du Concile Vatican II, restent attachés au rite précédent et y trouvent une nourriture spirituelle solide dans leur chemin de sanctification. D'ailleurs le même Concile Vatican II déclarait que « ... la sainte Mère l'Église tient pour égaux en droit et en dignité tous les rites légitimement reconnus, et elle veut qu'à l'avenir ils soient conservés et favorisés de toute façon ; le Concile désire que là où c'est nécessaire, ils soient intégralement révisés avec prudence, dans l'esprit de la saine tradition, pour leur donner une nouvelle vigueur en fonction des circonstances et des besoins de notre époque » (Concile Œcuménique Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, n. 4).

L'ancien rite romain conserve donc dans l'Église son droit de citoyenneté au sein de la multiformité des rites catholiques tant latins qu'orientaux. Ce qu'unit la diversité de ces rites, c'est la même foi dans le mystère eucharistique, dont la profession a toujours assuré l'unité de l'Église, sainte, catholique et apostolique.

Jean-Paul II, en célébrant le dixième anniversaire du Motu proprio *Ecclesia Dei*, exhortait « tous les catholiques à accomplir des gestes d'unité et à renouveler leur adhésion à l'Église, pour que la diversité légitime et les sensibilités différentes, dignes de respect, ne les séparent pas les uns des autres, mais les poussent à annoncer l'évangile ensemble ; ainsi poursuivait le Saint-Père - stimulés par l'Esprit qui fait concourir tous les charismes à l'unité, tous pourront glorifier le Seigneur et le salut sera proclamé à toutes les nations » (OR, le 26-27 octobre 1998, p. 8).

Tout cela est un motif de gratitude spéciale envers le Saint-Père.

Nous sommes reconnaissants de cœur pour la compréhension exquise et paternelle qu'il témoigne à ceux qui désirent maintenir vive, dans l'Église, la richesse que représente cette vénérable forme liturgique ; elle a nourri son enfance et sa jeunesse, elle a été celle de son ordination presbytérale, de sa première Messe, de sa consécration épiscopale, et elle fait donc partie de sa plus belle couronne de souvenirs spirituels.

Je sais que vous êtes immensément reconnaissants au Saint-Père pour l'invitation qu'il a adressée aux Évêques du monde entier « à avoir une compréhension et une attention pastorale renouvelée pour les fidèles attachés à l'ancien rite ; et, au seuil du troisième millénaire, à aider tous les catholiques à vivre la célébration des saints mystères avec une dévotion qui soit un vrai aliment pour leur vie spirituelle et qui soit source de paix » (OR le 26-27 octobre 1998, 8).

Cette dévotion, comme l'enseignait l'Aquinate, doit être la plus haute possible, *propter hoc quod in hoc sacramento totus Christus continetur* (III, q. 83, a 4, a

5).

Nous sommes tous appelés à l'unité dans la Vérité, dans le respect réciproque de la diversité des opinions, sur la base de la même foi, en procédant *in eodem sensu* et en se souvenant du dicton augustinien : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*.

[Source](http://www.dici.org/actualites/homlie-du-cardinal-dario-castrillon-hoyos-le-24-mai-2003/) : <http://www.dici.org/actualites/homlie-du-cardinal-dario-castrillon-hoyos-le-24-mai-2003/>